

## **DÉCLARATION LIMINAIRE DU SEJS AU CTM JEUNESSE ET SPORTS DU 23 AVRIL 2021**

Madame la Présidente,

Comme lors de précédents CTM, le SEJS n'alertera pas sur :

- La situation catastrophique des effectifs dans les services, le nombre de postes ouverts aux concours, après les premiers échos dont on a eu connaissance ne devant pas permettre d'y faire face à la suite notamment d'une remontée des besoins par les services rectoraux incompréhensible et d'une faiblesse insigne ;
- Les difficultés de fonctionnement de beaucoup de services sous-dotés notamment en véhicules de services et toujours pas « installés », en situation de "basculé" informatique et/ou de déménagement ;
- Les RPS qui en découlent : des arrêts de travail, des burn-outs, à tous niveaux, des mouvements d'agents vers d'autres administrations qui s'accroissent pour « fuir » des charges de travail écrasantes...

De tout cela, il résulte que dans les services, la « production de base » n'est pas toujours assurée. Mais, faut-il continuer à alerter si telle Cassandra, nous ne sommes pas entendus ?

Le SEJS attirera plutôt l'attention sur les difficultés relatives à la gestion de crise sanitaire :

Lors de la conférence de presse du gouvernement d'hier soir, Monsieur le ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a annoncé que près de 170 000 enfants de personnels prioritaires avaient pu bénéficier d'un accueil dans les centres de loisirs à l'occasion de cette période, bouleversée, des congés de printemps 2021. Ces chiffres traduisent un investissement de tous les instants (soirée et week-end y compris) des inspecteurs de la jeunesse et des sports (IJS) et de leurs collaborateurs positionnés, en première ligne, dans les services déconcentrés.

Ces chiffres nationaux n'auraient d'ailleurs pas pu être rendus publics sans le professionnalisme et la loyauté des néo-SDJES, lesquels travaillent pourtant dans un environnement plus que complexe depuis la fin d'année dernière. Plusieurs collègues, en première ligne, nous font remonter que, face à la charge de travail, ils n'ont pas eu la possibilité de prendre de congés depuis l'été 2020 et sont fréquemment (voire systématiquement) contraints de travailler le week-end.

Lors de la conférence de presse d'hier, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports n'a pas évoqué la situation future des accueils de loisirs périscolaires, dont le fonctionnement est pourtant étroitement lié et imbriqué aux écoles et établissements scolaires. Les services départementaux sont depuis hier soir, de nouveau, assaillis de questions de la part des collectivités et des autres organisateurs. Pour ne pas reproduire la situation observée début avril (allocution télévisuelle du président de la République le 31 mars suivie d'une absence de communication de l'administration centrale aux services déconcentrés jusqu'au mardi 6 avril en fin d'après-midi), nous demandons expressément de communiquer dès que possible aux services déconcentrés le cadre juridique de l'accueil des enfants en ACM la semaine prochaine.



Les agents en première ligne en première ligne, singulièrement les IJS, ne peuvent plus se résoudre à attendre la publication d'un décret modificatif dans la nuit du vendredi au samedi pour décrypter, seuls, le nouveau cadre réglementaire des ACM puis, prendre sur leur temps de repos habituel, pour communiquer auprès des organisateurs. Il s'agit d'une question de respect et de considération des agents en service déconcentrés.

Merci de votre attention.